

Françoise DUBOIS

Députée de la 1^{ère} circonscription de la Sarthe

PARIS, 23 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

INTERPELLEE PAR FRANCOISE DUBOIS, DELPHINE BATHO
PROMET LA FIN DES DESTRUCTIONS INDIFFERENCIEES DES
MOULINS ET BARRAGES

Hier à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Ecologie a assuré que les projets de destruction des moulins et des barrages devaient être instruits avec discernement au plan local, mettant ainsi fin à la logique aveugle de suppression des ouvrages au nom de la continuité écologique. Une nouvelle doctrine sera élaborée en la matière.

Lors de l'audition consacrée à la politique de l'eau de la ministre de l'Ecologie, D. Batho, à l'Assemblée nationale, Françoise Dubois a rappelé que les ouvrages construits sur les cours d'eau (moulins et barrages) représentent aussi un atout patrimonial et culturel pour les territoires ruraux ; l'intérêt de ces ouvrages ne se réduisant pas aux seules considérations écologiques et économiques.

Elle a ainsi remis en cause la logique de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), qui les considère généralement comme de simples obstacles à la continuité écologique. D'après la ministre, les projets de suppression doivent être traités avec

« finesse » et « discernement », sauf en cas de « problème majeur » pour la continuité écologique. Deux indications qui devraient, selon la ministre, conduire à « la redéfinition d'une doctrine claire, afin d'éviter la tendance à un raidissement ».

Françoise Dubois a en outre interpellé D. Batho sur la faiblesse du dialogue entre l'ONEMA et les acteurs de la société civile. La ministre lui a assuré qu'elle avait « donné des consignes de discussions au niveau local un peu plus riches, un peu plus soutenues et un peu plus approfondies » à ce sujet.

Contact presse : Secrétariat de F. Dubois : 02 43 23 31 03